Envoyé en préfecture le 04/03/2025
Reçu en préfecture le 04/03/2025
Publié le
ID : 087-218709202-20250303-DEC16_25-AU

COMMUNE de MARVAL

(Haute-Vienne)

DECISION N° 16-2025

en date du 3 mars 2025
portant sur le remplacement d'un chauffe-eau

Le Maire de la Commune de MARVAL (Haute-Vienne),

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

- Vu la délibération du Conseil Municipal N° 14-2020 en date du 10 juillet 2020 portant sur les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal ;

DECIDE

Article 1 – d'accepter le devis de l'entreprise SASU CONFORT CHAUFFAGE portant sur le remplacement d'un chauffe-eau dans le logement « 9 Milhaguet » pour un montant de 831.60 € HT.

Article 2 – La présente décision sera exécutée conformément aux dispositions de l'article L2122-22 du C.G.C.T.

A Marval, le 3 mars 2025

Pierre HACHIN
Maire